

Des espèces à ne pas confondre

Dossier de la rédaction de H2o
July 2024

En 2020 et 2021, deux cas de confusion entre la Loche d'Asiatique (*Misgurnus fossilis*), espèce protégée, et des loches dites asiatiques, ont fait l'objet de deux articles dans la revue scientifique BioInvasions Records.

Les deux histoires sont presque similaires, mais l'une se déroule dans le Doubs sur la Lanterne et l'autre vers Strasbourg sur un cours d'eau d'Asiatique. Dans les deux cas, les poissons ont été capturés dans le cadre de travaux de restauration hydromorphologique et identifiés, dans un premier temps, en tant que Loche d'Asiatique. Pour confirmer formellement ces identifications, les photos sont envoyées à des experts en ichtyologie de l'OFB. Les résultats sont sans appel : ce ne sont pas des loches d'Asiatique mais des espèces voisines originaires d'Asie. Pour l'espèce présente sur la Lanterne, il s'agit d'une Loche dojo (*Misgurnus anguillicaudatus*) et d'une Loche à grandes écailles (*Misgurnus dabryanus*) pour l'autre. Comme la Loche d'Asiatique, ces deux espèces asiatiques vivent enfouies dans le sédiment. Mais elles résistent très bien à des périodes d'assèche prolongées, elles supportent des écarts de température importants (0-30°C) et des taux d'oxygène dissous très faibles voire nuls. Elles peuvent également aussi bien consommer des invertébrés aquatiques que des débris de végétaux. Enfin elles ont une maturité sexuelle précoce (1 an). Ces deux espèces ont toutes les caractéristiques pour être considérées comme espèces invasives. Si la présence de la Loche d'Asiatique dans ces deux cours d'eau aurait été une bonne nouvelle, celle de ses deux "cousines" l'est beaucoup moins.

Photo Dietmar Nill, Biosphoto - OFB

À

À